

Protocole accident atelier

Afin de faciliter la prise en charge des élèves accidentés à court moyen et long terme.

ACCIDENT

Blessure légère

L'élève doit en référer à son professeur

Le professeur appelle l'infirmière lui décrit les faits et doit informer la DDF .
(appel rapide)

L'élève se rend à l'infirmierie

Accident d'une certaine gravité

Prévenir au plus vite l'infirmière
Si absence de l'infirmière – suivre le protocole urgence

APPEL 

L'infirmière se déplace vers le blessé

L'infirmière effectue le diagnostic et les démarches nécessaires adaptées à la situation
(déclaration à la CPAM, appel des parents....)

Bilan quotidien de l'infirmière à la DDF

Débriefing de l'accident dès que possible avec le professeur concerné, l'infirmière et la DDF.

Objectif : analyse et axe d'amélioration